

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 609 Société : MAZ760

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NAJI NAJMA

Date de naissance : 18.10.1959

Adresse : 22 Rue salhiya el adouia 6ème étage appart n°2

CASABLANCA - LAGIRONO

Tél. : 06.60.25.08.68 Total des frais engagés : 586,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BENABDALLAH A.
Urgentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 RUE AL Kindy - Tél : 0522.39.33.33
CASABLANCA

Date de consultation : 19 AVR 2022

Nom et prénom du malade : Naji Najma Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Cancinore peinturale

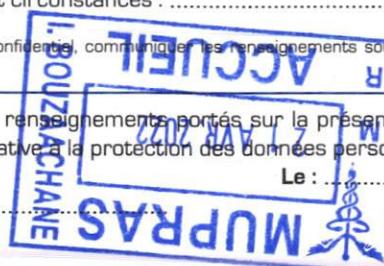
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : _____ Le : _____ / _____ / _____

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19 AVR 2022	6	1	2	URGENTISTE INPE 091268268 CENTRE AL KINDY - AL KINDY 24 rue AI KINDY - TÉL: 0522.39.33.33 ALLAH A. CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	19/04/22	586,20

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000	<input type="text"/>
				<input type="text"/>
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des Soins
				<input type="text"/>
DATE DU DEVIS				<input type="text"/>
DATE DE L'EXECUTION				<input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

RADIOOTHERAPIE PAR VMAT (IMRT - IGRT - ARCTHERAPIE) - RADIOCHIRURGIE

RADIOOTHERAPIE STEREOTAXIQUE - 2 CLINACS EN MIROIRS - SCANNER BIG BORE - RADIOTHERAPIE METABOLIQUE
CURIETHERAPIE A HAUT DEBIT DE DOSE (HDR) - CHIMIOTHERAPIE - CHIMIOTHERAPIE INTRA PERITONEALE (CHIP) - HOSPITALISATION

العلاج الإشعاعي المطور الموجة بالصور - معجل الإلكترونات حامل للسكانر - الجراحة الإشعاعية
العلاج الإشعاعي الباطني و الفياصن - الإشعاعي التوسي - العلاج الكيميائي الباطني - الإستشفاء

CASABLANCA: LE

19 AVR 2022

الدكتور عبد الحليم بنعبد الله

Docteur Abdelhalim BENABDALLAH

طبيب المستعجلات

Mme, Mlle, Mr : ..Nafissa Naouma..
MEDECIN URGENTISTE

Prémédication Taxane (Paclitaxel) à prendre pendant 03
jours, après validation du contrôle hématologique par le
médecin
(NFS + Plaquettes).

- 1 jours avant le traitement
- Le jour du traitement
- 1 jours après le traitement

40.70
x2

1/ Naureus 5 mg

N° 2

- 1 comprimé le soir

36.40
x2

2/ Kopred 20 mg

N° 2

- 1 comprimé le matin et 1 comprimé à 16h00

3/ Euzol 40

N° 2

- 1 gélule le matin à jeun

216.00
x2

T: 586,20

Dr. BENABDALLAH A.
Urgentiste
INPE : 091268268
CENTRE AL KINDY
2-4 rue Al Kindy - Tél: 0522 30 22 22

www.centrealkindy.ma | E-mail: alkindy.oncologie@centrealkindy.ma | Patente : 35806396 | I.F: 01002283 | CNSS: 2026913 | ICE: 000 205 043 0000 17

المقر الرئيسي: 2 و 4، زققة يوسف الكندي، شارع بن سينا، الدار البيضاء مغاريف، المغرب 20370 | Siège Social: 2 et 4, Rue Youssef Al Kindy - Bd. Ibn Sina - Casablanca Maârif - Maroc 20370

Accueil Général : +212 520 48 72 00 / 01

+212 522 39 33 33

Fax : +212 522 39 37 34

Secrétariat Radiothérapie : +212 520 48 72 02

Secrétariat Consultation Médicale : +212 520 48 72 03

Service Prise en charge et Devis : +212 520 48 72 04

Service Facturation : +212 520 48 72 07

Service Caisse : +212 520 48 72 09

Service Pharmacie : +212 520 48 72 20

LOT : 5747
UT. AV : 12-24
P.P.V : 40 DH 70

LOT : 5747
UT. AV : 12-24
P.P.V : 40 DH 70

Naureus® 5 mg
Boîte de 15 comprimés
culés
Naureus® 5 mg
Boîte de 15 comprimés
pelliculés
18000 095682
6 118000 095682

LOT : 7261
UT. AV : 02-25
P.P.V : 216 DH 00

LOT : 5426
UT. AV : 12-24
P.P.V : 216 DH 00

Euzol® 40mg
28 Gélules

6 118000 095309

Euzol® 40mg
28 Gélules

6 118000 095309

LOT : 5115
UT. AV : 11-24
P.P.V : 36 DH 40

LOT : 5188
UT. AV : 02-25
P.P.V : 36 DH 40

Kopred® 20 mg
Boîte de 20 comprimés

6 118000 094586

Kopred® 20 mg
Boîte de 20 comprimés

6 118000 094586

- Le fluide est visqueux

Ceci amène à limiter une valeur maximum la vitesse d'écoulement du fluide dans les tuyauteries du circuit hydraulique



19/04/2022

NAJI NAIMA

Facture Nr 90/2022

Quantité	Désignation	Prix	Total
2	NAUREUS 5MG	40.70	81.40
2	KOPRED 20	36.40	72.80
2	EUZOL 40	216.00	216.00

Total 586.20

Arrêté la présente facture à la somme de:

CINQ CENT QUATRE VINET SIX DHS ET 20 CTS

